

Île-de-France, Seine-et-Marne
Lagny-sur-Marne
131 quai de la Gourdine

Garage à bateaux et maison de gardien de la Société nautique de Lagny

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77050084
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : établissement nautique

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : . 2023 AN 34 Informations d'accès en transport en commun : Bus 37 - Imprimerie / Transilien P
- Lagny-Thorigny

Historique

À la fin du XIX^e siècle, l'essor du nautisme et l'engouement pour les sports de rame suscitent la création de nombreuses associations, à l'instar de la Société nautique de Lagny, club d'aviron fondé en 1905. Celui-ci s'installe sur les bords de la Marne, à l'imitation de la société « En Douce » (1886) et du Club nautique de Paris (1891). Le hangar principal et le pavillon du gardien sont érigés cette même année par Adrien Frilet, rameur de la Société nautique de la Marne (1876). Plusieurs constructions sont par la suite annexées à ce premier bâtiment : en 1911, dans les années 1930, puis entre 1983 et 1986. En 1981, est créée la Base nautique de Lagny-sur-Marne. Les installations reçoivent le Label Patrimoine d'intérêt régional en 2023, avant d'être restaurées en 2024 en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la société nautique étant labellisée centre d'entraînement pour l'aviron.

En bordure des berges, la Société nautique fait ériger plusieurs bâtiments : un garage à bateaux d'une surface d'environ 600 m² pouvant abriter une centaine d'embarcations, un atelier d'entretien et de restauration des bateaux, une maison de gardien mesurant environ 70 m², élevée en 1911. Un dernier bâtiment, situé derrière le bâtiment principal abrite une salle de préparation physique, des vestiaires, des locaux administratifs et des réserves. Deux pontons complètent cet ensemble remarquablement conservé, tant dans sa structure générale que dans ses matériaux d'origine (ossature de bois et métal et bardage en bois).

À l'exemple du club d'aviron Marne & Joinville (94), du Club-house du Cercle de la Voile de Paris aux Mureaux (78) ou du Rowing Club de Saint-Ouen (93), également labellisés Patrimoine d'intérêt régional, le garage à bateaux et la maison de gardien de la Société nautique de Lagny constituent un précieux témoin du développement de la villégiature balnéaire au XIX^e siècle et de l'essor des loisirs nautiques en Île-de-France.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1911 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Adrien Frilet (architecte, attribution par source), Société nautique de Lagny (maître d'ouvrage, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Site entraînement JO 2024 ; Label PIR ; 5

Statut de la propriété : propriété publique

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel